



L'Institut Diadème dispose de l'habilitation IPÉRIA délivrée par les branches professionnelles du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

MàJ09012023

MIDDM2018

......

> Public (F/H)

Salarié.e du particulier employeur

> Dates A DETERMINER ou selon calendrier

- > Conditions d'accès Validation du dossier d'inscription et signature de l'employeur / Accès aux sessions dans un délai de 2 semaines, selon la disponibilité, entre 8 à 12 stagiaires
- > Durée 21 heures 3 jours
- > Effectif 12 salariées/groupe

> Rythme de la formation

3 ateliers de 7h pendant 3 semaines consécutives

> Modalités de formation

Collectif, Cours du jour, Formation en présentiel ou téléformation, Individualisé, Modulaire

> Coût de la formation

420 € TT / stagiaire soit 20 € / h

Dans le cadre des 58 heures/PDC

> Coordonnées

Institut DIADEME
42 rue des Sept Arpents
93500 PANTIN
www.institutdiademe.com

> Vos interlocuteurs

Charline EFFAH 09 86 15 84 11 contact@institutdiademe.com

François ROCHER, Référent Handicap

06 74 50 81 38

f.rocher@institutdiademe.com

> Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous contacter

OBJECTIFS

- Contractualiser la relation auprès du particulier employeur
- Identifier ses besoins de formation en vue de favoriser son évolution professionnelle dans le secteur de l'emploi familial

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON METIER

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés

PRÉREQUIS

- Avoir exercé une activité d'assistante maternelle/garde d'enfants ou d'auxiliaire parentale

CONTENUS

- La déclaration d'un arrêt de travail
- L'analyse d'une grille de salaire : montant brut, nature et montants des cotisations, montant imposable, salaire net à percevoir
- Les éléments fondamentaux fixant le cadre juridique en matière de sécurité de l'intervention du salarié au domicile du particulier employeur
- Les règles et démarches en vue de l'agrément pour les assistantes maternelles
- Les conventions collectives en vigueur (annexes, contrat de travail, classification, grille de salaire, congés, rupture de contrat)
- La durée du travail : droits et devoirs du salarié
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation

METHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation pour faciliter l'acquisition des techniques Apports théoriques

Evaluation sous forme d'un jeu de rôle/d'une étude de cas à l'issue du module

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle, supports vidéo

EVALUATION - RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Synthèse de la formation co-réalisée par les stagiaires et la formatrice Attestation de formation et relevé de compétences

INTERVENANT.E.S

Formateurs.trices de l'institut DIADEME dont les compétences ont été validées par l'Université du Domicile (UDD/IPERIA)

INSTITUT DIADEME - 42, rue des Sept Arpents - 93500 PANTIN

Siret: 81943765800019 - Code APE: 8559A - N° de TVA Intracommunautaire: FR82819437658

Numéro de Déclaration d'Activité : 11930730293 - Enregistré auprès du préfet de la Région d'Ile de France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).





L'Institut Diadème dispose de l'habilitation IPÉRIA délivrée par les branches professionnelles du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

MàJ09012023

SE FORMER EN SITUATION DE HANDICAP

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter :

- T.: +33(0)9 86 15 84 11
- @: referent_handicap@institutdiademe.com

5 110 STAGIAIRES FORMES OU ACCOMPAGNES EN 2022 (chiffres BPF 2022)

Formations IPERIA/UDD dans le cadre du plan de développement de compétences :

TAUX DE REUSSITE 100%	TAUX DE SATISFACTION * 95%	TAUX D'EMPLOYABILITE 100%
Accompagnement VAE :		
TAUX DE REUSSITE 100% :	TAUX DE SATISFACTION *	TAUX D'EMPLOYABILITE
87% VT + 13% VP	95%	100%

* % de satisfaits et très satisfaits